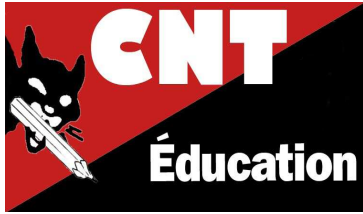


# Collectif des Précaires de l'Éducation Nationale

antiprecaires34@no-log.org



Une quarantaine de précaires seront en audience de jugement le 17/06/11 à 14h au Conseil des Prud'hommes de Montpellier pour faire valoir leurs droits !

Depuis de nombreuses années, l'Éducation Nationale recrute des personnels en emplois précaires (CES puis Contrats jeunes puis CAV/CAE et actuellement CUI).

Derrières ces sigles fluctuants se cache une dégradation permanente des conditions de travail, de rémunération, de perspectives et de formation. A l'issue de contrats ne pouvant excéder 24 mois les personnes recrutées se retrouvent ensuite sans emploi, sans perspectives et sans droits. Ils et elles sont alors remplacé-es par de nouvelles personnes en contrats précaires, et ainsi de suite...

Après avoir mené luttes et actions diverses sans obtenir satisfaction sur les revendications, le collectif des précaires de l'Éducation Nationale, soutenu par les syndicats CNT Éducation 34, SUD Éducation 34 et Solidaires 34, a décidé de porter la question de la pérennisation des contrats, de leurs missions et de la formation devant le tribunal des Prud'hommes de Montpellier.

**Cette démarche a été récemment victorieuse à Angers, où chaque demandeur a reçu 14 000 € de la part de l'État et pour celles et ceux en poste une requalification de leurs contrats en CDI !**

**Un préavis de grève a été déposé le 17/06/11 pour tout le personnel de l'Éducation Nationale, par Sud Education 34 et CNT Education 34, en soutien à leurs collègues qui veulent faire respecter leurs droits à un vrai emploi !**

Les revendications des 3 organisations syndicales soutenant le collectif des précaires n'ont pas changé depuis longtemps : ils et elles occupent de véritables postes, font de véritables métiers, c'est pourquoi nous estimons que les postes doivent donc être créés, que celles et ceux qui les occupent actuellement doivent être titularisé-es sans aucune condition, et doivent bénéficier d'une véritable formation. Nous nous sommes toujours opposé-es à toute forme de précarisation des personnels. La mise en place de ces contrats de plus en plus précaires préfigure la dégradation des conditions de travail pour l'ensemble des travailleur-se-s de l'Éducation Nationale. N'oublions pas que le démantèlement de la fonction publique fait des ravages humains à France Télécom, La Poste ...

**RDV : Conseil des Prud'hommes de Montpellier le 17/06/11, à 14H, Rue Taragone.**

Contacts presse : Collectif : antiprecaires34@no-log.org - Solidaires : 06.81.13.34.39 -  
SUD Éducation : 06 87 95 79 49 ou sud-education34@wanadoo.fr -  
CNT Éducation : education34@cnt-f.org